



## Avis important aux clubs/équipes participant aux tournois-animations juniors F

Nous vous rappelons que la participation aux tournois-animations est obligatoire et n'est pas « à la carte ».

En effet, l'organisation d'une telle activité par le club recevant est importante et l'absence d'une ou plusieurs équipes perturbe considérablement la bonne marche du tournoi-animations.

Pour rappel et conformément aux modalités des championnats et finales de la saison 2021-2022 (page 23 à 25) une amende de CHF 100.- sera infligé à toute équipe ne se présentant pas à cette activité et ce montant sera intégralement versé au club organisateur.

Cordiales salutations sportives et excellent second tour.

Didier Soster  
Président commission juniors ACVF

**Mettre un lien sur les modalités**  
**Mettre un lien sur le fichier des activités F du second tour.**